Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 47 (1974)

Heft: 5

Artikel: Dans la presse romande : par idéal ou par nécessité

Autor: Gavillet, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-127629

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

fédéral ignore aujourd'hui les thèses qu'il avait pourtant exposées avec beaucoup de pertinence il y a maintenant près de trois ans. Le message est muet sur ce point. Il y a donc lieu de rectifier le tir et de donner à la Confédération la faculté de favoriser la mise en œuvre d'une politique plus active et surtout mieux adaptée aux circonstances en ce qui concerne la création de réserves de terrains au bénéfice des organisations s'occupant de la construction de logements d'utilité publique.

C'est pourquoi je vous invite, pour rester fidèles aux promesses que le Conseil fédéral a faites en 1971, à voter la proposition de la minorité de la commission. Voici le contenu de cette proposition: «Les prêts peuvent être accordés à des taux d'intérêt plus favorables que les taux usuels pratiqués sur le marché; il est possible de renoncer à l'amortissement pendant les premières années.» Il s'agit de prêts que la Confédération peut accorder pour faciliter l'acquisition de réserves de terrains par les collectivités de droit public et les sociétés s'occupant de la construction de logements d'utilité publique.

Cette proposition Meizoz a été rejetée par le Conseil national, par 71 voix contre 57.

Dans la presse romande:

Par idéal ou par nécessité

Les mêmes gestes, les mêmes actions peuvent revêtir, selon les circonstances, des significations totalement différentes. On peut pleurer de joie ou de chagrin. Boire déshydraté ou boire sans soif.

Le tournant imposé à l'économie occidentale par l'inflation accélérée et par la crise de l'énergie confère de la sorte une signification nouvelle à l'action de militants coopérateurs, syndicalistes, socialistes. L'idéal qui les guidait est devenu une des conditions nécessaires d'un rétablissement économique.

A titre d'illustration, le logement. Il y a plus de cinquante ans que des salariés animés par l'esprit d'entreprise, sachant ne pas pouvoir compter sur l'Etat, écartant la solution individualiste, unirent leurs efforts pour créer des logements coopératifs. Leur audace a été payante au point que la solidarité s'exerce aujourd'hui entre les générations: la réussite des pionniers permet aux responsables actuels de disposer d'une large assise, de réserves et de fonds propres qui donnent plus d'ampleur à leur action. L'esprit coopératif garde dans ce secteur toute la

vitalité des origines qu'on observe notamment dans les rangs du personnel fédéral où se recrutèrent les initiateurs du mouvement. Mais cette action ne trouve plus sa seule justification dans ce qu'on pourrait appeler l'idéal coopératif: les circonstances économiques l'imposent désormais comme une nécessité. Pourquoi ce sens nouveau?

L'inflation de 1960 à 1970 s'est développée avec une telle régularité qu'elle révèle une transformation profonde de l'économie capitaliste. Si l'on regarde les choses de très haut, on constate que la concurrence a cessé de s'exercer par la baisse des prix, même si dans certains secteurs traditionnels la lutte commerciale est restée acharnée. Sur les prix ont été reportés automatiquement les besoins accrus d'autofinancement et tous les coûts. L'accélération de l'inflation a permis pendant longtemps d'obtenir une certaine impunité économique. Pourquoi ne pas faire payer plus cher ce que dès demain apparaîtra déjà comme moins cher que les nouveaux prix?

Mais l'accélération a ses limites. Elles sont atteintes à partir du moment où la hausse de l'énergie et des matières premières crée des conditions économiques fondamentalement nouvelles. Et c'est à ce stade que nous sommes arrivés.

Désormais, nous sommes en situation où tous les faux frais économiques doivent être éliminés. C'est ainsi que le sol ne peut plus être considéré comme une marchandise pour l'enrichissement de quelquesuns. Et il serait bon de se préoccuper non seulement du sol agricole, mais du sol urbain qui intéresse 90 % de la population. De même, le logement doit devenir un service d'intérêt public.

De telles propositions ne sont plus aujourd'hui partisanes. Les facteurs de la production nationale sont bouleversés à tel point que l'élimination de tout gaspillage (pas tellement au niveau de la consommation individuelle, comme on voudrait le faire croire en culpabilisant les gens, mais au niveau de la production), que l'élimination de toute spéculation est devenue une nécessité de survie économique.

Ceux qui travaillent pour développer les institutions coopératives, pour soustraire certains secteurs essentiels aux lois de la recherche du plus grand profit, semblaient jusqu'ici agir par conviction et idéal. Aujourd'hui, leur action a pris une autre signification: d'estimable, elle est devenue nécessaire.

A long terme, c'est un des seuls remèdes efficaces contre l'inflation.

André Gavillet, conseiller d'Etat vaudois, dans 24 Heures du 1er avril 1974.